

5 Suivre une démarche d'amélioration continue Charte 21

Définition

Il est important de donner des garanties aux clients et aux partenaires concernant la sincérité et la réalité de l'engagement de l'entreprise en termes de développement durable.

L'audit est un état des lieux objectif qui donne à l'entreprise une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la **valeur ajoutée**.

Objectifs

- Garantir l'engagement Charte 21.
- Faire progresser l'entreprise grâce à un audit annuel de la marque Charte 21, et un contrôle indépendant par un organisme agréé.

Pistes d'action

- Un audit réalisé par Charte 21 permet de dresser chaque année un état des lieux de l'entreprise au regard des engagements Charte 21 et de prévoir les actions à mettre en œuvre pour améliorer la performance globale.

Curseurs de performance

> Nombre d'audits et contrôles sans écarts constatés/nombre d'audits et contrôles totaux.

